

Ordre du jour

- Installation des nouveaux membres du Conseil Communautaire
  - Élection du Président
  - Détermination du nombre de Vice-Présidents
  - Élection des Vice-Présidents
- 
- Installation des nouveaux membres du Conseil Communautaire

Le Président donne lecture de l'ordre du jour, puis procède à l'appel nominatif et dénombre 31 Conseillers présents. Il s'assure que la condition de quorum est remplie. (1 pouvoir)

Il propose la désignation d'un/une secrétaire de séance : Mme Lucette Moutreuil

Le Président adresse ses félicitations à l'ensemble des élus nouvellement installés.

Le Président souhaite la bienvenue aux 11 nouveaux Conseillers.

Il déclare installer dans leurs nouvelles fonctions de Conseillers Communautaires Mesdames et Messieurs les membres présents.

Le Président vérifie que Monsieur Michel FRICHOU est bien le conseiller le plus âgé des Conseillers Communautaires, puis il quitte la Présidence pour rejoindre l'assemblée et laisse la place à Monsieur Michel FRICHOU, afin de procéder à l'élection du Président.

- Élection du Président

Monsieur Michel FRICHOU procède à la nomination de 2 assesseurs. Mme Magalie LEPLET  
M. Didier MOREAU

Il explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Monsieur Michel FRICHOU fait appel à candidatures.

Se présentent : M. Jean LAFOND-GRELLET

M. Thierry BOINÉ

M. ....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	2		
Suffrages exprimés	30		
Majorité absolue	16		
Candidat 1 : Frédéric BOIDÉ	17		
Candidat 2 : JEAN LAFOND - GRELLET	13		
Candidat 3 :			

M. Frédéric BOIDÉ..... ayant obtenu la majorité absolue avec 17 voix a été proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

➤ Détermination du nombre de Vice-Présidents

Sous la présidence de M. Frédéric BOIDÉ....., élu Président, le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection de ses Vice-Présidents.

Le Président indique qu'en application de l'article L 5211-10 du CGCT, la Communauté de Communes peut disposer au maximum de 7 Vice-Présidents.

Il propose d'élire 6 Vice-Présidents.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Après délibération, le Conseil Communautaire fixe à 6 le nombre de Vice-Présidents.

➤ Élection des Vice-Présidents

Le Président rappelle que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue.

**1<sup>er</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M. Christian Gallot

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	13		
Suffrages exprimés	19		
Majorité absolue	10		
Candidat 1 : Christian Gallot	19		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M. Christian Gallot ayant obtenu la majorité absolue avec 19 voix a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M Gilbert De Miras

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	9		
Suffrages exprimés	23		
Majorité absolue	12		
Candidat 1 : Gilbert DE MIRAS	23		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M. Gilbert DE MIRAS..... ayant obtenu la majorité absolue avec 23 voix a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M<sup>me</sup> Magalie LEPLET

M .....

M .....

Mme Jocelyne ARSIGNY  
prend la place d'assesseur  
de Mme Magalie LEPLET

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	12		
Suffrages exprimés	20		
Majorité absolue	11		
Candidat 1 : M <sup>me</sup> Magalie LEPLET	20		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M<sup>me</sup> Magalie LEPLET ayant obtenu la majorité absolue avec 20 voix a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**4<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M Christophe MARCETEAU

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	8		
Suffrages exprimés	24		
Majorité absolue	13		
Candidat 1 : M. <u>Christophe Marceteau</u>	24		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M. Christophe MARCETEAU ayant obtenu la majorité absolue avec 24 voix a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**5<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M. Gilles TAVERSON

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	11		
Suffrages exprimés	21		
Majorité absolue	11		
Candidat 1 : M. <u>Gilles Taverzon</u>	21		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M. Gilles Taverzon ..... ayant obtenu la majorité absolue avec 21 voix a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**6<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M Jean-Thierry LANSARD

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants	32		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32		
Bulletins blancs ou nuls	12		
Suffrages exprimés	20		
Majorité absolue	11		
Candidat 1 : M. <u>Jean-Thierry LANSARD</u>	20		
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M. Jean-Thierry LANSARD ayant obtenu la majorité absolue avec 20 voix a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

**7<sup>ème</sup> Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Se présentent : M .....

M .....

M .....

**Déroulement de chaque tour de scrutin**

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour	2 <sup>ème</sup> Tour	3 <sup>ème</sup> Tour
Nombre de votants			
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne			
Bulletins blancs ou nuls			
Suffrages exprimés			
Majorité absolue			
Candidat 1 :			
Candidat 2 :			
Candidat 3 :			

M..... ayant obtenu la majorité absolue avec ..... voix a été proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

Le Président précise que le Bureau sera composé du Président, des Vice-Présidents et des Maires des 18 communes de la Communauté de Communes, soit 19 membres.

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local et des dispositions législatives et réglementaires du CGCT qui définissent les conditions d'exercice du mandat de Conseiller Communautaire.

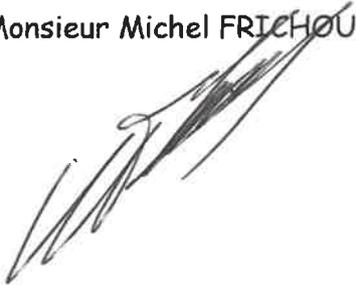
Il remet une copie de cette charte et des dispositions à chaque Conseiller Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 45

Le/La Secrétaire de séance,  
Mme Lucette MOUTREUIL



Le doyen,  
Monsieur Michel FRICHOU



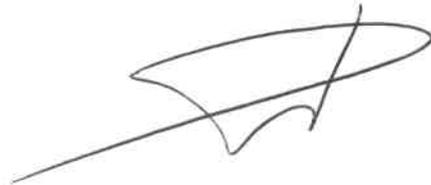
Le Président,  
M. Thierry BOIDÉ



Les assesseurs,  
Mme Magalie LEPLET



M. Didier MOREAU



Mme Jocelyne ARSIGNY

